



Communiqué de presse

Saint-Denis

Le 31 décembre 2015

Conditions météorologiques : Vigilance crues et fortes pluies Rappel des règles de prudence

La Cellule de Veille Hydrologique (CVH) maintient la **vigilance crues (niveau jaune)** sur la zone **EST de La Réunion** et plus particulièrement sur les bassins versants de la rivière des Marsouins et de la rivière des Roches.

Par ailleurs, Météo France maintient le niveau de **vigilance fortes pluies sur les zones EST, NORD et OUEST de La Réunion**. En effet, malgré une accalmie des précipitations qui se dessine en cette fin d'après midi, l'activité pluvieuse va reprendre de l'intensité en soirée et durant la nuit prochaine. De fortes précipitations sont attendues sur les régions de l'Ouest, du Nord et de l'Est. Le **vent de secteur Nord-Est s'établît avec des rafales de 70 à 80 km/h** attendues sur les régions de la Possession ainsi que le long des plages de l'Ouest.

Le préfet de La Réunion appelle l'ensemble de la population à faire preuve de la plus grande prudence lors des activités de loisirs notamment lors de randonnées ou aux abords des rivières et bassins naturels, ainsi que dans les déplacements, principalement lors de la submersion de radiers. La plus grande vigilance est requise sur le réseau routier.

Pour mémoire le niveau jaune de vigilance crue correspond à un risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommage significatif, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités exposées. Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées et perturbations des activités liées au cours d'eau sont susceptibles d'impacter les zones concernées par la vigilance crue.

Il convient de respecter les recommandations suivantes :

- Lors de vos déplacements, soyez très prudents, respectez, en particulier, les déviations mises en place.
- Ne tentez jamais de franchir, à pied ou en voiture, les ravines et les rivières en crue, ou qui peuvent l'être soudainement, ainsi que les radiers submergés.
- Signalez votre départ, votre destination et votre arrivée à vos proches.
- Évitez d'entreprendre un sport ou un loisir de pleine nature (randonnée, canyoning, sport en eaux vives...), ainsi que toute promenade en forêt ou sortie en montagne, sans l'avis d'un professionnel ou d'une personne compétente. N'approchez pas les berges des rivières et ravines en crues.
- Dans les zones inondables, prenez toutes les précautions nécessaires à la sauvegarde de vos biens face à la montée des eaux, même dans les zones rarement touchées par les inondations.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974



Restez informés en écoutant les médias et en consultant les sites Internet :

Vigicrues Réunion : <http://vigicrues-reunion.re/>

Météo France : <http://www.meteofrance.re/>

DISPOSITIF VIGILANCE CRUES 3 niveaux de vigilances

ROUGE	Risque de crue exceptionnelle ou majeure.
	Situation de crue constatée ou prévisible, susceptible d'avoir des conséquences importantes sur la sécurité des personnes et des biens. <i>Phénomène rare et catastrophique.</i>
ORANGE	Risque de crue génératrice de débordements importants.
	Situation de crue constatée ou prévisible, susceptible d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes. <i>Circulation fortement perturbée, évacuations pouvant être nécessaires.</i>
JAUNE	Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommage significatif,
	mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités exposées. <i>Débordements localisés, coupures ponctuelles de routes, maisons isolées touchées et perturbations des activités liées au cours d'eau.</i>
VERT	Pas de vigilance particulière requise, mais soyez ATTENTIF aux évolutions météorologiques.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr

Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

